



Déclarations et Discours

N° 81/32

LE CONCEPT DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DU PACIFIQUE, SELON UN POINT DE VUE CANADIEN

Extraits du discours prononcé par M. R.G. Rogers, président de Crown Zellerbach (Canada) et vice-président du Comité canadien du Conseil économique des pays riverains du Pacifique, devant l'Institute for U.S.-Japan Relations, San Francisco, le 10 novembre 1981.

À leurs débuts, les Canadiens s'intéressaient surtout à l'Est, aux liens avec l'Europe. Mais au 20^e siècle, notre attention s'est graduellement déplacée vers le Sud, alors que les États-Unis devenaient notre principal partenaire commercial. Aujourd'hui, si nous faisons des percées dans nos territoires arctiques, nous nous tournons cependant de plus en plus vers l'Ouest et vers l'autre côté du Pacifique parce que ce sont ces régions qui offrent les meilleures possibilités...

Indépendamment des aspects fort complexes du droit constitutionnel, nos frictions internes portent actuellement surtout sur les différences qui séparent les économies des régions de l'Ouest et du Centre. Mais la production pour l'exportation est cruciale pour les deux régions. L'an dernier, les exportations canadiennes de biens et de services ont totalisé 90,3 milliards de dollars canadiens. Cette année, nous nous attendons à ce que ce total dépasse, pour la première fois, 100 milliards de dollars. En 1980, nos exportations représentaient plus de 31 p. 100 de notre produit national brut (P.N.B.). Pendant cette même année, nos importations de biens et de services totalisaient 93,4 milliards de dollars, soit plus de 32 p. 100 de notre P.N.B.

Si les économies de l'Ouest et du Centre du Canada sont toutes deux fortement tributaires de cette production pour l'exportation, ce qui les différencie, par contre, c'est la nature des produits que chacune d'elles offre aux marchés internationaux. La position du Canada en matière de commerce avec les pays en bordure du Pacifique est donc sujette à cette différence ou conflit. Le Centre est fortement industrialisé : il produit de l'acier, de la technologie, des biens de consommation, des automobiles, du matériel électronique et tous les autres produits d'une économie industrielle. Par contre, l'économie de l'Ouest du Canada est fondée sur l'extraction et l'exportation de richesses naturelles comme le bois, le charbon, les minerais et le gaz. Ainsi, l'industrie du charbon métallurgique a été créée entièrement pour l'exportation, presque exclusivement à destination du Japon. La production de gaz naturel est fortement excédentaire ; un certain nombre de sociétés de l'Ouest du Canada cherchent donc à exporter au Japon leur gaz sous forme liquéfiée.

L'intensification des échanges avec le Japon et les autres pays en bordure du Pacifique offre alors, aux Canadiens de l'Ouest, des possibilités d'élargir et de renforcer leur économie régionale. Mais la réciprocité qu'entraîneraient des échanges trans-pacifiques est porteuse de menaces pour le complexe industriel du Centre du Canada, et ce, non seulement sur les marchés d'exportation, mais également au Canada même. Ces conflits ont également mené à une série de réunions entre ministres provinciaux et
